

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DE DETACHEMENT DEROGATOIRE DES BOETH

organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie

Une session de la commission de détachement dérogatoire des BOETH, organisée par le Centre de Gestion de la Haute-Savoie s'est réunie le 06 juillet 2022, à Annecy.

La séance est ouverte à : 10 H 00.
La séance est clôturée à : 10 H 50.

Composition de la commission :

- Mme Nathalie COMBARET, **Présidente de la commission**
(le Président du CDG 74 ou la personne qu'il désigne appartenant au moins à la catégorie hiérarchique du cadre d'emplois auquel le recrutement donne accès)
- M. Olivier BLEZEL, **Personnalité compétente dans l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap**
(désigné par le Président du CDG 74)
- Mme Stéphanie MARCHAL, **Représentante RH** du CDG 74

Après étude du dossier et audition du candidat, la commission propose au détachement les agents figurant sur la liste ci-dessous, dressée pour chaque collectivité par ordre alphabétique :

- CDG 74 :

Nom	Prénom
IBISHI	Vuillet

Fait à Annecy, le 06 juillet 2022 à 10 H 50

SIGNATURE des membres de la commission :

- La Présidente de la commission, Nathalie COMBARET : 
- La personnalité compétente en insertion, Olivier BLEZEL : 
- La représentante RH de la collectivité, Stéphanie MARCHAL : 

Affiché dans la Collectivité (ou publié sur le site internet de la Collectivité) le : 12 JUL. 2022
Publié sur le site internet du CDG 74 le : 12 JUL. 2022

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de son affichage.